

Les parents d'enfants dysphasiques pas rassurés par les propos du ministre Legault

Les parents d'enfants dysphasiques ne sont guère rassurés par les bonnes paroles prononcées en fin de semaine dernière par le ministre de l'Éducation, M. François Legault.

LAURENT SOUMIS

Jeudi dernier, *Le Journal* avait fait écho à la détresse des parents



Photo d'archives - ALAIN DÉCARIE

LA SEMAINE DERNIÈRE, trois mamans de Terrebonne — Man Dussault, Manon Massey et Judith Bertrand — ont dénoncé le sort que le ministère de l'Éducation réservait aux écoliers dysphasiques.

dont les enfants handicapés seront privés de services par l'introduction d'une nouvelle définition et d'un quota (entre 2 et 3 pour 1000) sur le nombre de dysphasiques admissibles au financement dans chacune des commissions scolaires.

Vendredi, le cabinet du ministre démentait l'information dans un communiqué où il laissait entendre que son ministre « reconnaît depuis septembre dernier un plus grand nombre d'enfants dysphasiques ».

« Noyer le poisson »

« Le ministre tente de noyer le poisson », commentait hier M^{me} Kathleen Lamirande, porte-parole de l'Association québécoise des enfants dysphasiques.

S'il est exact que plus d'enfants dysphasiques sont reconnus dans le réseau scolaire, les règles en vigueur depuis l'automne dernier privent désormais bon nombre d'enfants de services auxquels ils auraient eu droit

auparavant.

Ainsi, la dysphasie est le seul handicap où l'on plafonne le nombre d'enfants admissibles au financement. « C'est de la discrimination entre handicapés », affirme-t-elle.

« Les enfants dysphasiques n'ont pas vu la couleur des 150 M\$ injectés pour l'ensemble des élèves handicapés ou avec des difficultés d'adaptation et d'apprentissage », ajoute-t-elle.

Argent

« Quant aux 13,5 M\$ dédiés à l'embauche de professionnels spécialisés, bon nombre de commissions scolaires ont utilisé l'argent autrement pour régler leurs problèmes budgétaires. »

Depuis un an, le comité de travail avec le ministère « n'a pas avancé d'un pouce ». Les règles de financement pour l'an prochain seront connues cette semaine. « S'il y avait des bonnes nouvelles, on nous les aurait annoncées depuis longtemps », conclut M^{me} Lamirande.



Photo d'ARCHIVES

LE MINISTRE de l'Éducation, François Legault.